



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SPORT FÉMININ
TOUJOURS 2021**



*Sport Féminin
Toujours*

DOSSIER DE PRESSE

CSA

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION 2021

Organisée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en partenariat avec le ministère chargé des Sports et avec le soutien du secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, du Comité National Olympique et Sportif français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif français (CPSF), l'opération Sport Féminin Toujours a lieu cette année du 17 au 24 janvier 2021.

Ce temps fort de médiatisation du sport au féminin a pour but d'inciter les médias audiovisuels (télévisions et stations de radio) sur l'ensemble du territoire de métropole et d'Outre-mer à intégrer plus de retransmissions sportives, mais aussi plus de sujets, émissions et interviews consacrés au sport au féminin et aux actrices du monde sportif en général.

L'édition 2021 est logiquement axée sur l'impact de la crise sanitaire qui touche particulièrement le sport féminin.

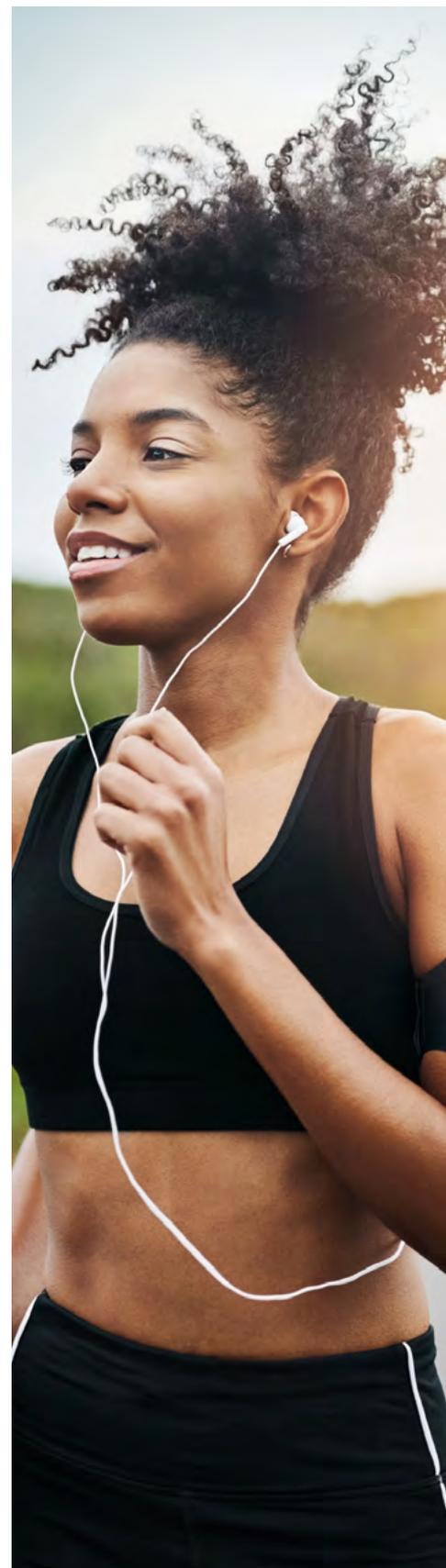
Tout au long de cette semaine, les médias sont mobilisés pour traiter du sport féminin en temps de COVID. Cette thématique couvre aussi bien des enjeux sociétaux, économiques et politiques que les problématiques de représentativité, de diversité et d'inclusion.

L'importance de soutenir le sport au féminin ressort avec force en cette période de crise et apparaît comme un enjeu majeur qui nous préoccupe tous.

L'édition 2021 de Sport Féminin Toujours revêt une importance particulière et nécessite, plus que jamais, l'engagement de tous : institutions, fédérations, athlètes, coaches, juges et arbitres, bénévoles... pour relayer l'opération.

La médiatisation, la promotion du sport féminin permet non seulement d'ancrer la pratique féminine dans les usages, de poser la question, non seulement de la parité, mais aussi de l'égalité et de la mixité femmes/hommes de certaines épreuves. Elle contribue également au développement, à l'élargissement, de la pratique en incitant les femmes, jeunes ou moins jeunes, à débiter ou à reprendre une activité physique.

L'enjeu de la visibilité des sportives de haut niveau est également essentiel pour créer des exemples inspirants pour les jeunes filles.



LE SPORT FÉMININ EN TEMPS DE COVID

À l'heure de la crise de la COVID-19, de nombreuses voix s'élèvent pour souligner les risques qui pèsent sur le sport féminin.

Le sport féminin français, qui évolue dans l'entre-deux du semi-professionnalisme, pâtit encore plus de la crise sanitaire, après une percée ces dernières années sur les terrains et sur les écrans. L'importance de soutenir le sport au féminin ressort avec force en cette période et apparaît comme l'un des enjeux majeurs à l'heure où les institutions, les acteurs et observateurs du sport se concentrent et se concertent sur la reconstruction et l'écriture du sport de demain.

Carole Gomez, directrice de recherche à l'IRIS et auteure d'un article sur « *Le sport au temps du Covid-19 : Qu'est devenu le sport au féminin ?* », appelle à la vigilance sur la question du sport féminin, car elle le voit « menacé à plusieurs titres ». Outre le coup de frein logique sur la pratique du sport en général et l'impossibilité de poursuivre la fidélisation de pratiquantes, « la question de la médiatisation » est cruciale, selon elle. « *Plusieurs travaux sociologiques ont montré une vraie corrélation entre la médiatisation et la pratique, mais également l'acceptation et la reconnaissance à sa juste valeur du sport au féminin* », explique Carole Gomez. Le sport au féminin qui avait su créer l'engouement progressif avec la Coupe du monde de rugby en 2014, l'Euro de handball en 2018 et la Coupe du monde de football en 2019, pourrait être fortement impacté en cette période de crise économique. Les subventions publiques représentent aujourd'hui environ 50 % des recettes des clubs professionnels féminins, tous sports collectifs confondus.

Des plans de relance pour le football

Des plans de relance et de soutien au football masculin et féminin ont été actés par la FIFA et la FFF. Ainsi, la FIFA entend investir près d'1,5 milliard de dollars et réserve une aide spéciale supplémentaire pour le foot féminin de 500 000 dollars. La FFF, quant à elle, a débloqué un fonds spécial de 30 millions d'euros pour le football amateur qui s'ajouteront aux 86 millions déjà versés. La FFF prévoit au sein de ces 30 millions un fonds de 6 millions dédié uniquement aux clubs féminins de la D1 Arkema issue d'une convention FFF-LFP. À cela s'ajoute la création d'une aide de 5 000 euros pour chaque club de D2 féminine, une revalorisation des indemnités de la Coupe de France féminine de 400 000 euros et le versement de 10 euros par licenciée auprès de chaque club amateur, soit 2 millions d'euros pour le football féminin. Si ces mesures sont nécessaires afin d'épauler une partie des clubs de la D1 et de D2 féminines, elles resteront insuffisantes afin d'assurer la pérennité financière de l'intégralité des clubs féminins aujourd'hui en difficulté.

LE MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR LE SPORT FÉMININ

Le développement et la promotion de la place des femmes dans le sport constituent un enjeu majeur pour le sport français et la société en général. Un des objectifs prioritaires du ministère chargé des Sports est l'augmentation du nombre de pratiquants d'activités physiques et sportives en veillant à l'égalité d'accès de chacun et chacune à la pratique sportive. Le ministère s'engage depuis plusieurs années à identifier les leviers de développement du sport au féminin, que ce soit pour le développement du sport pour toutes ou du sport de haut niveau ou de l'engagement des femmes dans les fonctions dirigeantes ou d'arbitrage.

Dans ce contexte de crise sanitaire, le ministère chargé des Sports renforce son engagement pour le développement et la promotion de la place des femmes dans le sport. Si l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport a connu des avancées significatives, les écarts demeurent et appellent toujours une mobilisation accrue des acteurs concernés afin de soutenir et accompagner des actions concrètes pour promouvoir la pratique sportive féminine. Plus que jamais, l'enjeu est d'innover dans l'offre de pratiques, donner aux sportives les conditions pour qu'elles puissent décider de leur pratique, quelle que soit la discipline, sans craindre de se sentir illégitimes et enfin accompagner les clubs et les associations pour enrichir l'offre de services sportifs pour le public féminin.

La ministre déléguée aux Sports Roxana Maracineanu a décidé d'engager plusieurs chantiers afin de relancer la pratique féminine :

FÉMINISER LES INSTANCES DIRIGEANTES FÉDÉRALES

La ministre a la volonté de féminiser les instances dirigeantes du monde fédéral jusqu'aux organismes déconcentrés des fédérations. Avoir plus de femmes dans l'exécutif sportif est une question de justice et d'égalité des chances. Féminiser l'encadrement, c'est aussi revitaliser le monde associatif en apportant une autre vision, des offres nouvelles

→ **Une proposition de loi portée par les parlementaires de la majorité doit être présentée à l'Assemblée nationale en 2021 avec une disposition phare portant sur la parité dans les instances dirigeantes fédérales. Ce texte travaillé en étroite collaboration avec le ministère et le mouvement sportif constitue une avancée majeure pour la représentation des femmes dans le monde sportif.**

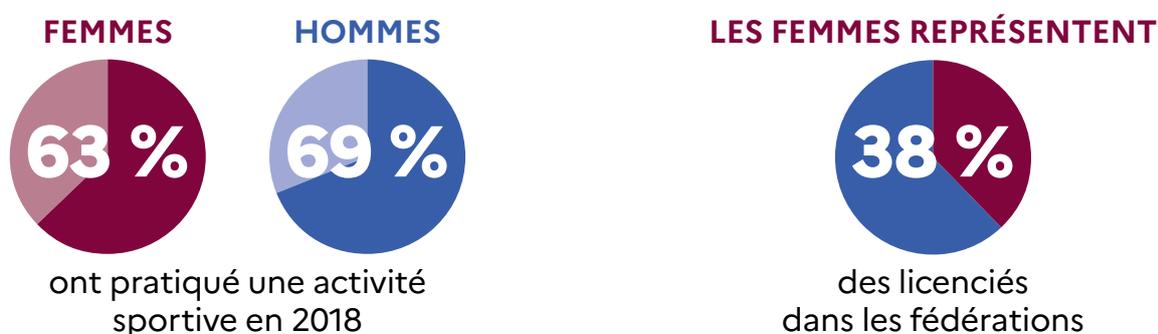
En parallèle, le ministère finance des formations destinées à des femmes à haut potentiel qui se destinent à prendre des fonctions de premier plan dans le monde sportif. Ces formations organisées par Femix' Sports ont déjà permis de toucher plusieurs centaines de femmes cette année.

SOUTENIR LA VISIBILITÉ DU SPORT FÉMININ

La visibilité médiatique des sportives est déterminante pour inciter les filles, les femmes à pratiquer. « *Le sport est un droit* » martelle Roxana Maracineanu qui a maintenu et renforcé le **fonds audiovisuel financé par le ministère et placé à l'Agence nationale du Sport. Ce fonds, doté de 1,5 M€, permet d'accompagner chaque année des projets de retransmissions de sport au féminin, des documentaires mettant en valeur des athlètes, arbitres ou des personnalités inspirantes comme le championnat de handball féminin.**

→ L'opération Sport Féminin Toujours organisée avec le CSA permet de battre chaque année le rappel dans les médias sur le déficit de visibilité du sport au féminin et de valoriser l'apport des femmes au sport ainsi que les initiatives pour les encourager à s'engager.

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE DES FILLES & FEMMES



Le sport est essentiel pour le bien-être, la santé mais aussi pour la confiance en soi, l'émancipation notamment des jeunes filles.

C'est aussi dans cette optique que Jean-Michel Blanquer et Roxana Maracineanu se mobilisent pour renforcer la place du sport à l'école dès le plus jeune âge afin d'inscrire un rituel sportif dans la vie de l'individu quel que soit son sexe ou son origine sociale. Dès 2021, des apprentissages sportifs prioritaires se déploient sur le territoire :

- avec le Savoir rouler à vélo qui forme les enfants du primaire à une pratique autonome et sécurisée du vélo ;
- ainsi que l'Aïsansse aquatique qui permet aux enfants, dès la maternelle, d'acquérir les bases pour s'épanouir dans l'eau et prévenir la noyade.

La politique ministérielle vise aussi à lever des freins à la pratique sportive des femmes. Or l'un des motifs fréquents d'arrêt de la pratique est la maternité. Pourtant une activité adaptée est tout à fait compatible et même fort utile pendant la grossesse mais aussi post naissance.

Le ministère chargé des Sports a donc édité un guide pour les femmes enceintes et jeunes mamans avec l'expertise de gynécologues et de sage femmes pour les guider dans leur pratique d'activité physique et sportive. Il est en ligne sur le site du ministère chargé des Sports : <https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guide-apsetmaternite.pdf>

Au printemps, une version de ce guide dédié à la maternité des sportives de haut niveau sera éditée à la demande de nombreuses athlètes.

Enfin, la politique de soutien à la création d'équipements sportifs du ministère est soucieuse de financer des installations accessibles et adaptées aux femmes, par exemple pour la hauteur des modules dans les aires de sport de plein air.

GARANTIR LE RESPECT ET L'INTÉGRITÉ DES PRATIQUANTES DANS LES CLUBS

La politique de lutte contre les violences dans le sport, instaurée par Roxana Maracineanu est une nécessité vis-à-vis des victimes très majoritairement féminines. Elle doit aussi, grâce aux plans de prévention des violences, **agir concrètement contre toute forme de sexisme et favoriser un environnement de pratique sécurisé et respectueux des femmes.**

À ce titre, la Direction des sports travaille avec le mouvement sportif notamment sur un module de formation des éducateurs qui sera présenté lors de la convention anniversaire sur la prévention des violences qui se tiendra début mars 2021.

Par ailleurs, le ministère travaille à une plateforme destinée à vérifier l'honorabilité des encadrants bénévoles intervenant dans les associations sportives. Elle sera opérationnelle en février 2021.

LE SPORT PROFESSIONNEL FACE À LA COVID

Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, le Gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates et évolutives pour venir en aide aux entreprises, fédérations et aux associations dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

Outre l'accès à l'activité partielle, l'État a déployé plusieurs dispositifs de soutien économique :

- **Fonds de solidarité** – Jusqu'à 10 000 euros par mois ou 20 % du CA de 2019. Ouvert à tous les clubs professionnels, les entreprises et les associations
- **Compensation billetterie** – Un budget de 107 M€ distribué proportionnellement aux pertes de billetterie des clubs
- **Exonération de cotisations patronales** – Une enveloppe de 105 M€ avec un effet levier majeur pour les clubs féminins qui n'atteignent généralement pas le plafond des aides publiques autorisées de 800 K€ contrairement aux clubs professionnels masculins

Les sportives ont besoin d'être davantage soutenues, tant financièrement qu'en matière de couverture juridique et sociale. Le Gouvernement invite les acteurs du sport professionnel à poursuivre leur stratégie de développement : structuration des clubs, mise en place d'accords sectoriels afin de contribuer à une meilleure rémunération des sportives, etc.

Enfin, la ministre a décidé une relance des plans de féminisation par les fédérations sportives qui sont un des leviers forts pour structurer la politique des fédérations sportives en la matière et s'étaient montré déterminants dans la mise en œuvre des stratégies fédérales 2014 - 2018.



Ces plans s'articuleront notamment autour des 4 axes suivants :

- Le développement de la pratique pour le plus grand nombre, notamment en faveur des féminines qui en sont le plus éloignées.
- Le sport de haute performance en assurant l'édiction de règlements destinés à garantir un principe d'égalité des primes fédérales. Par ailleurs les fédérations devront garantir l'accès à des équipements et des conditions de pratique satisfaisantes et sécurisées pour les sportives (éclairages, sanitaires, vestiaires, etc).
- L'amélioration des conditions d'accès aux fonctions d'arbitrage et de jugement technique, et l'augmentation du nombre d'arbitres féminines ainsi qu'une sensibilisation des jeunes dans le cadre des passerelles avec l'UNSS.
- L'encadrement technique, qu'il soit bénévole ou rémunéré, les fédérations devront garantir l'accès effectif des femmes à tout type de formation et augmenter le nombre de formatrices.

Chaque fédération définira, par axe d'activité et par échelon territorial, les objectifs qu'elle compte poursuivre sur la prochaine olympiade.

Création d'un baromètre fédéral du sport au féminin : pratique / instances dirigeantes. Ce baromètre prendra en compte l'évolution depuis 2017 au minimum du nombre de licenciées féminines d'une année sur l'autre, l'évolution du nombre de cadres féminines et des postes à responsabilité salariés de la Fédération.

ZOOM SUR...

LE FONDS D'AIDE À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Le Fonds d'aide à la production audiovisuelle, financé par le ministère chargé des Sports et placé à l'Agence Nationale du Sport, a pour objet **d'accroître l'exposition** des disciplines et des événements sportifs émergents en accompagnant les fédérations, structures agréées (clubs, comités, ligues) et les associations afin de leur permettre de **prendre en charge une partie des coûts de production** des événements et reportages qu'elles supportent.

FOCUS SUR LES PROJETS FÉMININS SOUTENUS EN 2020 :

- Diffusion du championnat de France féminin 2020-2021 de handball (exclusivement féminin)
- Reportage « touteSport ! » FNCIDFF (exclusivement féminin)
- Documentaire sur la grimpeuse Alexandra Ferracci (exclusivement féminin)
- Champions league de volley (mixte)
- Diffusion du championnat de France féminin 2020-2021 de volley
- Championnat de France élite de tir à l'arc (mixte)
- Grand Prix de triathlon 2020 (mixte)
- Championnat de France 1^{ère} division de judo (mixte)
- Programmes courts de la FF Lutte (mixte)
- Coupe du monde de pelote basque (mixte)
- Fédération de hockey sur glace
- Rencontre internationale mixte de bowling (mixte)
- Documentaire para-badminton (mixte et parasport)
- Portrait de la diversité des pratiquants + magazine, FF Tir à l'arc (mixte)
- Web série envie d'embruns, FF Voile (mixte)
- Championnat de France d'aviron (mixte)
- Wave games 2020 (mixte)
- Clip promotionnel retour à la danse en période de crise sanitaire, FF Danse (mixte)
- Golden tour de natation (mixte)
- Championnat de France de bloc, FFME (mixte)

ZOOM SUR... LES PRÉSIDENTES ET DIRECTRICES EN 2021

18 PRÉSIDENTES DE FÉDÉRATION EN FONCTION

Union nationale du sport scolaire : **Nathalie COSTANTINI**

Fédération Française de Hockey sur Gazon : **Isabelle JOUIN**

Fédération française des sports de glace : **Nathalie PECHALAT**

Fédération française du sport boules : **Chantal FIEUJEAN** (intérim)

Fédération française de cyclotourisme : **Martine CANO**

Fédération française de football américain : **Brigitte SCHLEIFER**

Fédération française de joute et sauvetage nautique : **Anne-Lise PERRET**

Fédération française de la randonnée pédestre : **Brigitte SOULARY**

Fédération française de vol libre : **Véronique GENSAC**

Fédération de double dutch : **Nadia AIDLI**

Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire : **Patricia MOREL**

Fédération française sports pour tous : **Betty CHARLIER**

Fédération nationale du sport en milieu rural : **Brigitte LINDER**

Fédération sportive et gymnique du travail : **Emmanuelle BONNET OULALDJ** et **Gérard DIZET**

Fédération sportive de la police nationale : **Brigitte JULLIEN**

Union nationale sportive Léo Lagrange : **Françoise BOUVIER**

Fédération française handisport : **Guislain WESTELYNCK**

Union sportive de l'enseignement du premier degré : **Véronique MOREIRA**

14 DTN EN FONCTION

Fédération française de hockey sur glace : **Christine DUCHAMP**

Fédération française d'équitation : **Sophie DUBOURG**

Fédération française des sports de glace : **Frédérique BLANCON**

Fédération française de lutte : **Virginie THOBOR**

Fédération française de volley : **Axelle GUIGUET**

Fédération française de course d'orientation : **Marie-Violaine PALCAU**

Fédération française de cyclotourisme : **Isabelle GAUTHERON**

Fédération française de la randonnée pédestre : **Fabienne VENOT**

Fédération française de spéléologie : **Marie-Hélène REY**

Fédération française de la retraite sportive : **Sylvie KINET**

Fédération sportive et culturelle de France : **Laurence SAUVEZ**

UCPA SPORT VACANCES : **Laure DUBOS** (Faisant fonction de)

Fédération sportive des ASPTT : **Magali ANDRIER**

Fédération française du sport adapté : **Marie-Paule FERNEZ**

ZOOM SUR...

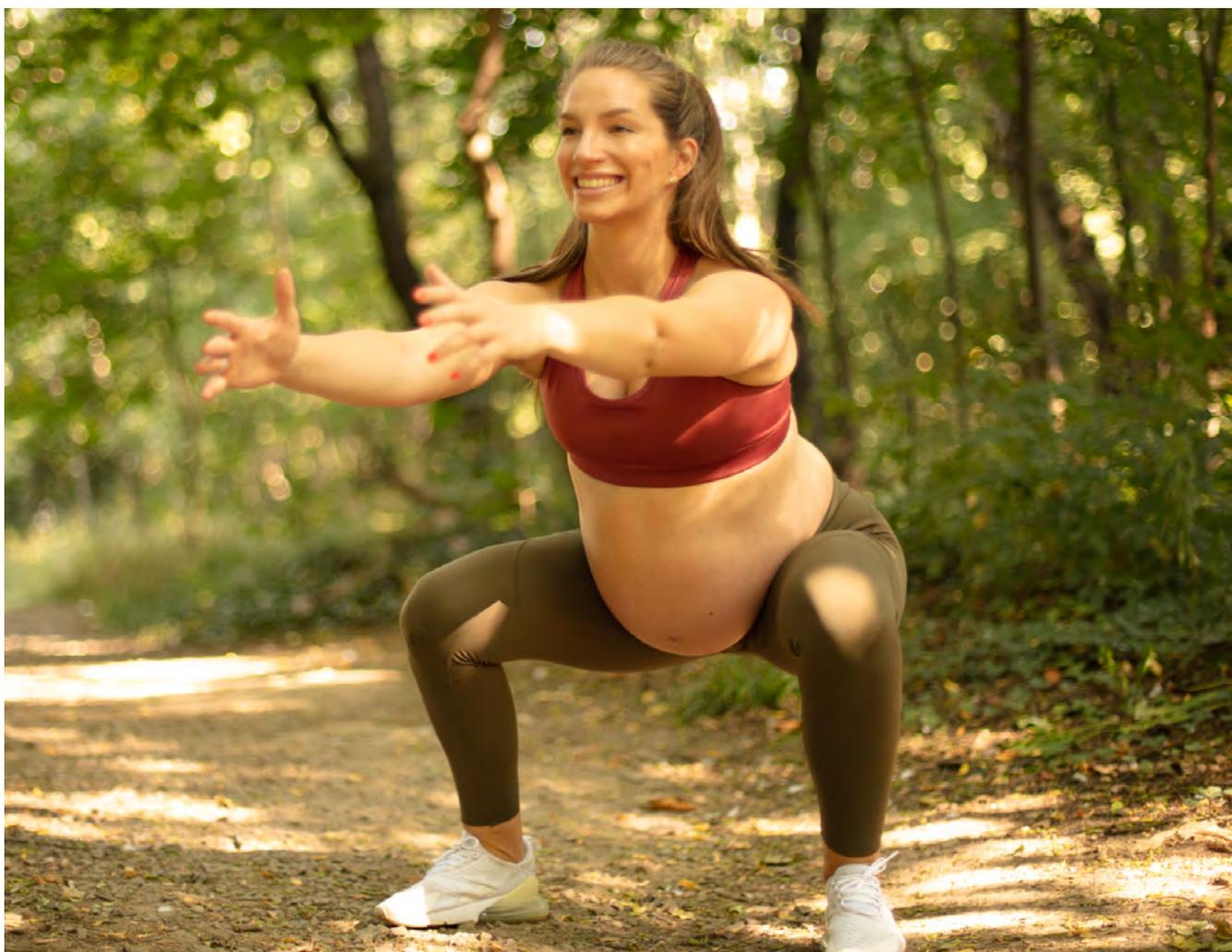
UN GUIDE SUR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PENDANT ET APRÈS LA MATERNITÉ

La thématique « **pratique d'activité physique et sportive et maternité** » constitue une des priorités de la ministre en charge des Sports qui souhaite agir en direction de toutes les femmes : pratiquantes ou non, sportives de haut niveau - en désir d'enfant, enceintes ou après accouchement.

Un Guide à destination de toutes les femmes a été réalisé avec l'expertise de professionnels de santé (médecins, gynécologue et sages-femmes), l'appui du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être et de la direction générale de la cohésion sociale et diffusé à nos réseaux en décembre 2020. Ce document très pratique, destiné aux femmes et à leur entourage, donne notamment des conseils sur les activités possibles aux différents stades de la grossesse et après l'accouchement, avec des exercices et mouvements très simples et adaptés selon les sensations, les envies, les besoins de chacune. En complément, les mamans y trouveront également différentes ressources et recommandations pour les orienter et les aider à s'épanouir dans la pratique de leur sport (initiatives des fédérations, carte des Maisons Sports Santé, etc).

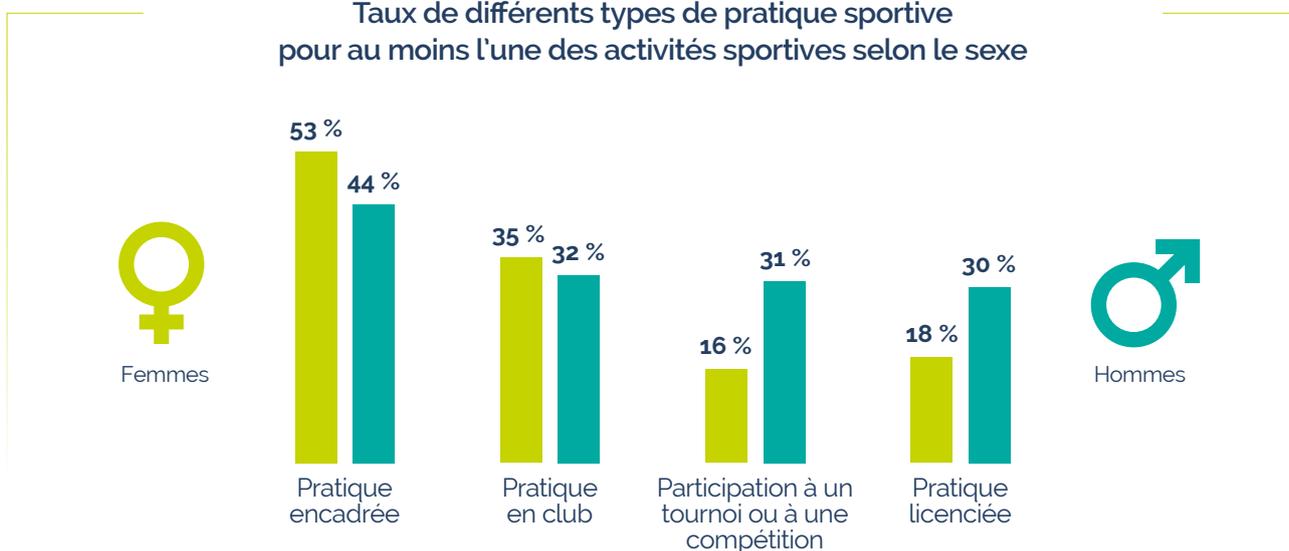
<https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guide-apsetmaternite.pdf>

Afin de répondre aux besoins particuliers des sportives de haut niveau, un document de référence viendra prochainement répondre aux questions que se posent les athlètes en désir de maternité et à chacune des étapes de leur maternité, et appuyer leur entourage sportif.



CHIFFRES CLÉS SPORT FÉMININ

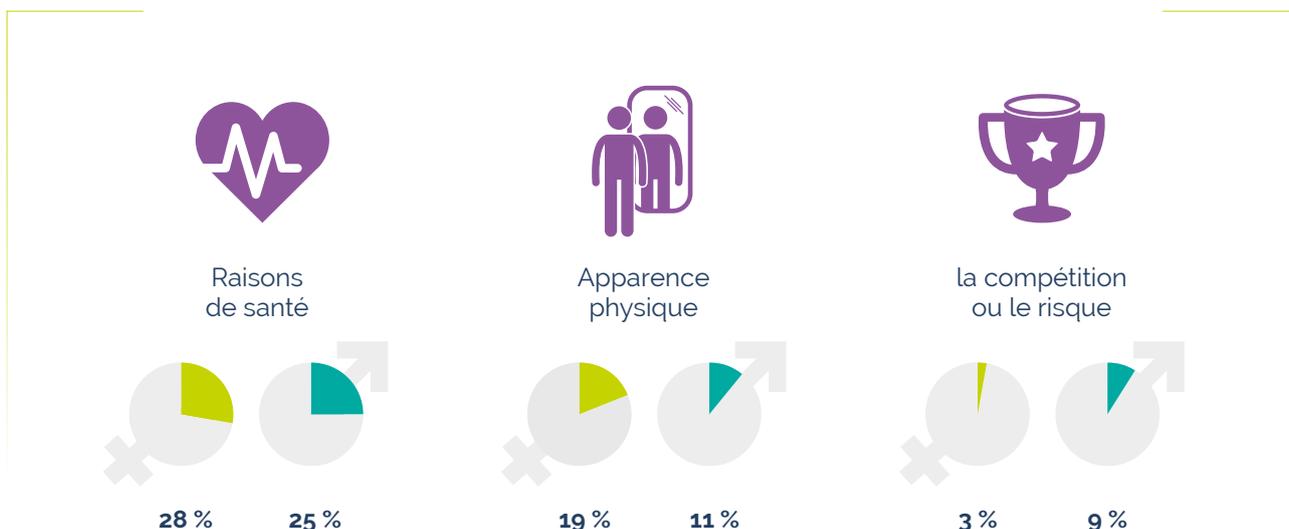
Les femmes pratiquent davantage le sport de manière **encadrée ou en club**, mais elles sont **moins nombreuses à participer à des tournois/compétitions** ou **à disposer d'une licence**.



Source : INJEP, Ministère des sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.
 Champ : Ensemble des pratiquants âgés de 15 ans et plus résidant en France, DROM compris.

L'activité sportive est d'abord pratiquée pour des **raisons de santé** pour les hommes comme pour les femmes.

Les femmes sont plus nombreuses à déclarer vouloir **améliorer leur apparence physique, leur forme** alors qu'elles sont **moins nombreuses** à le faire pour **la compétition ou le risque**.



La fédération française **d'équitation** est celle qui **délivre le plus grand nombre de licences à des femmes,**

devant les fédérations en charge du **tennis** et de la **gymnastique.**

La fédération française de **football,** puis la fédération française de **tennis** sont celles qui **délivrent le plus grand nombre de licences à des hommes.**

Les dix fédérations unisport ayant délivré le plus grand nombre de licences en 2018 selon le sexe



Licences féminines

Equitation
521 656



Tennis
289 874

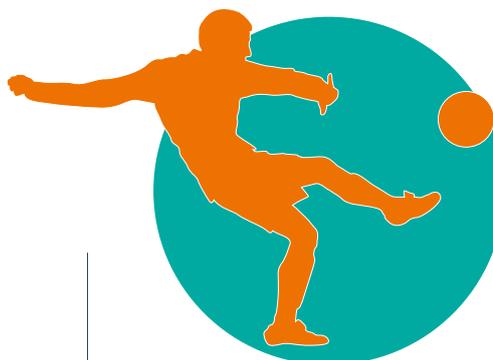


Gymnastique
259 403



Licences masculines

Football
1 946 278



Tennis
695 677



Judo-jujitsu
et disciplines
associées
386 989



Handball.....	196 059
Basket-ball.....	182 306
Natation.....	171 322
Football.....	162 533
Judo-jujitsu et disciplines associées.....	159 965
Randonnée pédestre.....	155 239
Athlétisme.....	148 414

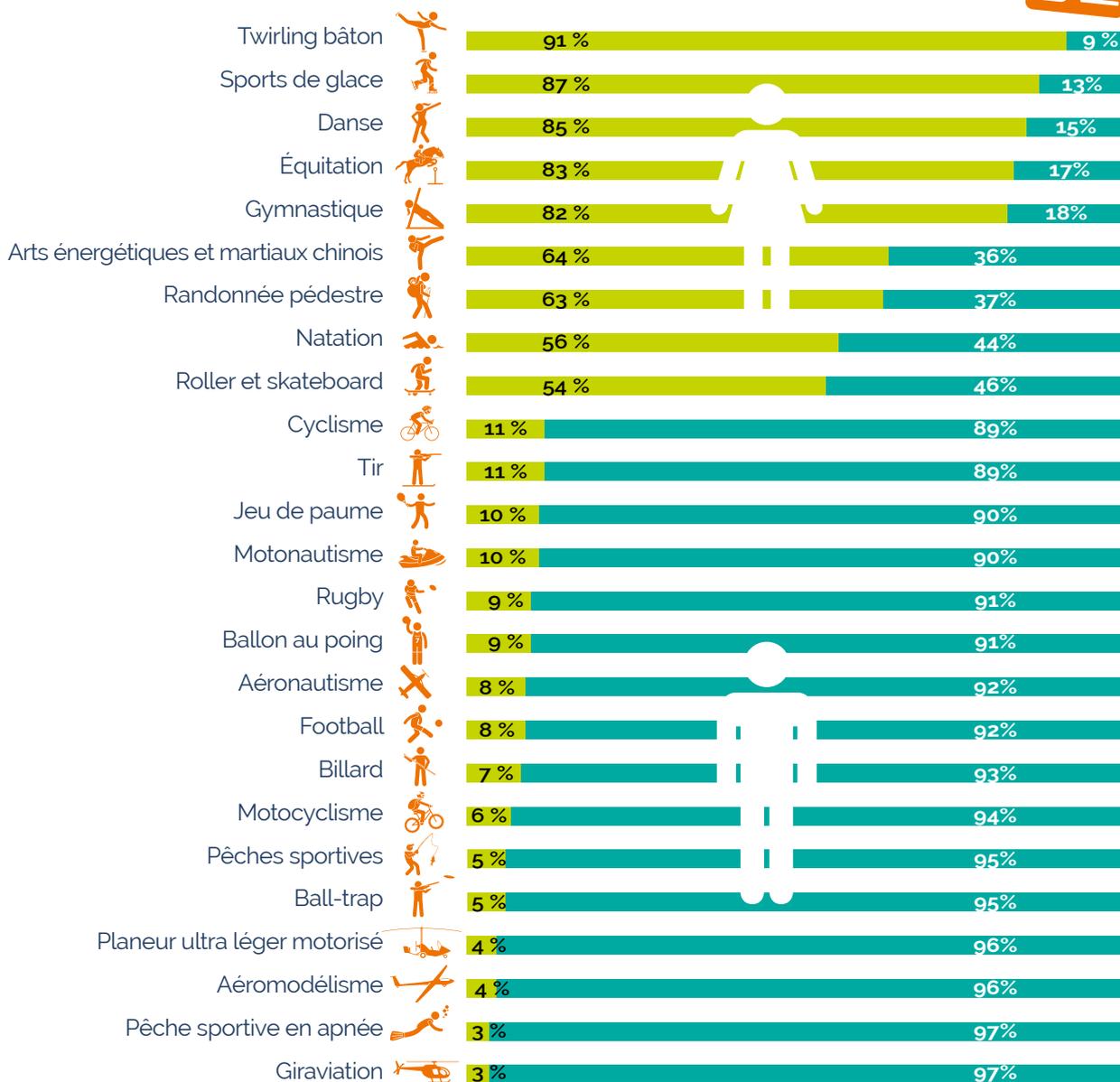
Basket-ball.....	342 734
Handball.....	331 782
Rugby.....	304 868
Golf.....	299 788
Pétanque et jeu provençal.....	251 362
Tir.....	200 471
Tennis de table.....	167 043

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports en 2018.

La pratique sportive licenciée se féminise progressivement. D'un tiers en l'an 2000, la part des licences délivrée aux femmes **dépasse désormais les 38 %.**

Sur l'ensemble des 88 fédérations unisport, **les femmes sont majoritaires au sein de neuf fédérations seulement**, dont celles de **l'équitation** (83 % de femmes) et de la **gymnastique** (82 % de femmes).

Les fédérations unisport les plus féminines et les plus masculines en 2018



Source : INJEP-MEDES, recensement des licences réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports en 2018.



68 %

Les fédérations **unisport** sont majoritairement **masculines**.



52 %

Les fédérations **multisports** sont majoritairement **féminines**.



PRATIQUE SPORTIVE DES ENFANTS

Dans cette partie sont présentées les spécificités de la pratique des enfants, définis ici comme l'ensemble des individus âgés de moins de 15 ans.

En 2018, **6,6 millions de licences*** ont été délivrées à **des enfants**, soit **40 % de la totalité des licences**.

Il s'agit presque exclusivement de licences délivrées à des enfants âgés de 10 à 14 ans (24 % de la totalité des licences délivrées) ou à des enfants âgés de 5 à 9 ans (15 %).



Parmi celles-ci, **2,1 millions** de licences* ont été délivrées par les fédérations **multisports scolaires**

800 000 par la Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique (UGSEL),

680 000 par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)

660 000 par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).

Le football, puis le tennis et le judo sont les fédérations qui regroupent **le plus grand nombre de licenciés âgés de moins de 15 ans**. La gymnastique et la natation attirent les plus jeunes (respectivement 1^{re} et 2^e fédération par le nombre de licences délivrées pour les 0-4 ans, la gymnastique étant la 4^e fédération pour les 5-9 ans).

Les dix fédérations unisport ayant délivré le plus grand nombre de licences à des enfants en 2018



Football
820 634



Tennis
407 606



**Judo jujitsu
et disciplines
associées**
380 639

Équitation..... 284 244
Basket-ball..... 251 803
Gymnastique..... 240 278
Handball..... 230 086

Natation..... 167 062
Voile..... 127 800
Karaté et arts martiaux affinitaires..... 114 047

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports en 2018.

Note : Estimation prenant en compte les données du recensement de 2017 pour l'UGSEL (données partiellement manquantes concernant l'âge des licenciés pour cette fédération en 2018).

Précision : Du fait de la difficulté d'interroger les enfants, peu de données d'enquêtes existent sur les moins de 15 ans. Le recensement annuel des licences et des clubs sportifs permet tout de même de disposer d'une source d'informations sur leur pratique sportive.

UNE REPRÉSENTATION FÉMININE À HAUT NIVEAU EN HAUSSE POUR LA SAISON 2020/2021

	SAISON 2019/2020				SAISON 2020/2021			
	♀		♂	Total général	♀		♂	Total général
Élite	340	38,1 %	553	893	236	37,9 %	386	622
Sénior	403	37,8 %	664	1 067	483	37,0 %	824	1 307
Relève	1 118	38,8 %	1 761	2 879	1 259	40,9 %	1 823	3 082
Reconversion	85	47,2 %	95	180	70	42,2 %	96	166
Collectifs nationaux	925	39,4 %	1 425	2 350	896	38,0 %	1 459	2 355
Espoirs	3 033	39,5 %	4 637	7 670	2 999	38,5 %	4 800	7 799
Total général	5 904	39,3 %	9 135	15 039	5 943	38,8 %	9 388	15 331



CONTACTS PRESSE

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

SECRÉTARIAT PRESSE

01 40 45 91 06

sec.presse.sports@sports.gouv.fr

www.sports.gouv.fr

facebook/sports.gouv.fr

[@Sports_gouv](https://twitter/Sports_gouv)

instagram.com/sports.gouv